

[Texte]

next year, would have a very major input into foreign policy decisions for the nineteen eighties. This is the thrust of it, to get as much public involvement as possible in elucidating that policy.

Mr. MacEachen: I guess my time is up.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I may not have answered all the questions that you posed.

• 2025

Mr. MacEachen: I have some further questions on the reply to . . .

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): There was one, I am sorry, that I had made a note of here with regard to support staff, if I may just answer that.

Mr. Forrestall: I wonder if I might, Mr. Chairman, on a point of order, before the Minister . . . and a very pertinent part of my point of order, if the Minister and the Committee might entertain a very brief comment with respect to procedure. Mr. Chairman, it is a point of order I suggest. If I might raise it, I would.

The Chairman: Would you allow the Minister to answer the question that is still dangling, and then . . .

Mr. Forrestall: Yes, as long as I might impose a caveat that she consider it on the basis of my point of order or my intervention.

The Chairman: It is all very mysterious.

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): Mr. Chairman, as Mr. MacEachen will see, and also in his role as opposition House Leader, there will be terms of reference proposed with regard to the referral of these documents to the Committee and in those will be special mention made of support staff, and I would trust that the allocation of funds would be forthcoming to make sure that there is adequate staff for a study that I believe is of such great importance.

The Chairman: Thank you.

Perhaps this point of order could be entertained. We will see what it is.

Mr. Forrestall: Mr. Chairman, my point of order, of course, is one that involves some and I hope very brief explanation. This Committee, of course, is a joint Committee of the two preoccupation areas of the Committee of External Affairs and National Defence, and while I tend to agree with the Minister fully, I would rather it would be an expression of the Committee. To that degree I find myself in some disagreement with the former very distinguished member or Minister, Secretary of State for External Affairs, and of course other ministries, in that it places the Committee in a very difficult position and I take the liberty, Mr. Chairman, of raising this matter as one of the senior members of this Committee, not the senior member . . .

Mr. Prud'homme: I am.

Mr. Forrestall: With all due respect, sir, you are not, but I do defer to others who were here before us. It places the full Committee in somewhat of a predicament. The purpose of

[Traduction]

représentera une contribution de première importance aux décisions que nous devons prendre en politique extérieure au cours de la décennie à venir. Ainsi, c'est ce que nous visons à obtenir, soit le plus de participation possible de la part du public à la détermination de ces politiques.

M. MacEachen: Mon temps de parole est écoulé, je crois.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Je ne crois pas avoir répondu à toutes les questions que vous avez posées.

M. MacEachen: J'ai des questions supplémentaires à poser en réponse à . . .

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Si vous permettez, j'aimerais répondre à celle que vous avez posée au sujet du personnel de soutien; j'en avais pris note.

M. Forrestall: Monsieur le président, j'invoque le Règlement, si vous permettez, avant que le ministre . . . et il s'agit d'un recours très pertinent, si le ministre et le Comité veulent bien m'écouter brièvement au sujet de la procédure. Monsieur le président, me permettez-vous donc d'invoquer le Règlement.

Le président: Permettez-vous d'abord au ministre de finir la réponse qu'elle avait commencée à donner, puis . . .

M. Forrestall: Oui, avec la réserve qu'elle le fasse en tenant compte de mon intervention.

Le président: Tout cela est fort mystérieux.

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le président, ainsi que M. MacEachen le verra à titre de leader de l'Opposition à la chambre, on précisera le mandat relatif à ces textes renvoyés au Comité et ces textes eux-mêmes contiendront des renseignements sur le personnel de soutien. J'ai bon espoir qu'on accordera les fonds suffisants pour s'assurer qu'on dispose du personnel nécessaire pour effectuer une étude qui me paraît revêtir une grande importance.

Le président: Merci.

Nous pouvons maintenant écouter l'intervention au sujet du Règlement et voir de quoi il s'agit.

M. Forrestall: Monsieur le président, mon intervention exigera une explication qui, je l'espère, sera très brève. Notre Comité a, bien entendu, un double mandat étant donné qu'il étudie les questions relatives aux Affaires extérieures et à la Défense nationale. Par conséquent, bien que j'incline à être d'accord avec le ministre, je préférerais voir ce nouveau Comité être un prolongement du comité actuel. A cet égard, je ne suis donc pas d'accord avec l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures en ce sens que cette création met notre Comité dans une situation très difficile. Monsieur le président, je me permets de soulever la question en tant qu'un des plus anciens membres de notre comité, par le plus ancien . . .

M. Prud'homme: C'est moi le plus ancien.

M. Forrestall: En toute déférence, monsieur, ce n'est pas vous mais je parlais de ceux qui ont siégé ici avant nous. Cela met le Comité entier dans une situation difficile. En effet, la